

Chanoine Brugière

Condat sur Vézère



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède

1 Condab 11/12/18
2 July

Condac / vi țire

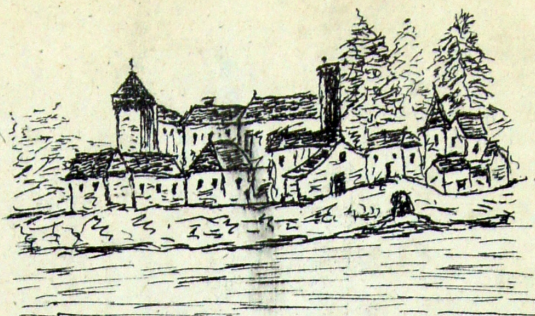


Condat
Mirandol, A. J. C. 1808
Sachambaudie JB. 1816
Teyssou . . . 1831
Sasserrre François. 1831
Sasserrre Pierre. 1831
Sasserrre 1840
Mayaudon . . . 1841
C^{te} de Mirandol. 1866
Teyssandier . . . 1876
Guibert. . . 1879
Michel. . . 1884

[illegible]

118. Le Bourg. Claud de Bouland. 1/4 E. M^{re} de Rode. 1/4 E.
le Bial. 1/4 S. Gouffie. 2 1/2 N. la Riviere. 1/4 N.
Bouclat. 1 3/4 SE. la Grave. 1/2 EN. Maison seule.
Bouch. 2 N. Hautegente. 1 N. au Sud. 1 1/2 EN.
la Borie. 1/4 E. M^{re} du Bourg. 2 1/2 N. les Pugnats. 2 S.

Coly.	
Gardette Jean.	1808
Deincy Remy.	1815
Delbos Francois.	1830.
Mayaudon Puyssac.	1835
Delbos.	1840
Sanvire.	1849
de Chatauvilla.	1879
Sanvire.	1880
Desbongas Charles.	1884.



Condat-sur-Vézère. —

667 habitants logés dans 171 maisons, en 1886; au
bourg 15 maisons comprenant 66 habitants;
1684 hectares; 80^m 254^m altitude; à 9^k de Ter-
rasson; 31^k de Sartat; 45^k de Périgueux.

Revenus de la commune en 1884: 40,20 x 26.

Revenus de la fabrique en 1881: 190^{fr}

Revenus du Bureau de Bienfaisance en 1884: 205^{fr}

- Etymologie. Condat est un mot gaulois qui si-
gnifie confluent. Dans toutes les Cartes des Gau-
les, les lieux qui portent ce nom sont toujours
placés à la jonction de deux cours d'eau.

Sol. Terrain houiller. Sias. Solite inférieure. Carrières.

Alluvions. — Cette commune est arrosée par la Vé-
zère et le ruisseau nommé le Coly; le réseau du

Cerf y a sa source. A sommet d'une colline il
y a des rochers abrupts appelés la Roche- Cha-
pulane d'où l'on jouit d'un coup d'œil magnifique.

En face s'élève une autre montagne, aride nom-
mée le Terme-Branchidour, on y remarque les derni-
ers vestiges d'un château que l'on dit avoir été

construit par les Anglais pendant la guerre de
cent-Ans. — Ponts. Le pont suspendu qui va

disparaître fut adjugé en 1845 au sieur Sauvage
et livré le 12 mars 1848; le péage a cessé en 1849.

L'adjudication du nouveau pont à tablier
métallique a eu lieu le 20 octobre 1888. Le mon-
tant des dépenses prévues s'élève à 40.000 francs.

Origines de Condat (Pouille du XIII^e); à Hospi-
talis de Condat 1239 (Archiv. de Terrasson).

Patron. S^t Blaise 3 février. Ses registres paroissi-
aux de 1692 et suiv. 1738 et suiv. portent sans

cesse « paroisse... ou église paroissiale... de S^t Blaise
de Condat » Si R. P. Carles cite d'après le Livre des

Insinuations f^o 119 « Ecclesia parochialis B. Ma-
riae et S. Joannis Baptiste » Le Livre cité ayant

péri dans l'incendie du séminaire, il n'est pas
possible de recourir au texte; peut-être Notre-
Dame et S^t Jean-Baptiste étaient ils les patrons

de la Commanderie. Quant à S^t Roch que M.
de Courgues donne pour patron, ce n'était que

le titulaire d'une chapelle du bourg de Condat,
ainsi que le constatent les registres paroissiaux.

Un titre de 1307 signale dans l'église l'autel de

St Blaise et celui de St Catherine (Hist. du grand prieuré de Toulouse p. 504); Village de la Chapelle. L'église de Condat, beaucoup trop petite, était celle de la Commanderie (V. Grand. Avoir); elle offre encore des traces de fortifications. Son clocher qui domine les habitations voisines est d'un bel aspect.

Ses registres paroissiaux mentionnent en 1787 la Confrérie du S. Sacrement, et en 1787 et 1788 celle des Pénitents Blancs.

Presbytère. Une terre dépendant du presbytère de Condat fut vendue nationalement le 5^e complémentaire an IV. Sa contenance était d'une quarantaine 6 picotines; elle fut adjugée à Pebeyre de Montignac pour 264^{fr} (Archiv. de la Dord. 2. 80 N. 464.) - (V.G.) Seigneurie en 1331 -

Curés de Condat -

Aladières ATA. 1803. 26

J. Prayre. 1670. J. Gouxon. 1688. 90. Alrivie. 1826. 31.

Saporte. 1677. 81. Pierre Delom. 1768. Fouilhou. 1832.

Muscheny. 1673. 25. Razat. 1785. - Dupuy.

- Commanderie. Sa commanderie, sauf la partie ouest encore habitée, ne présente guère que des ruines. On remarque à l'orient une sorte de pavillon à créneaux et machicoulis; d'après la tradition c'était là qu'on apportait les relevances au seigneur commandeur. Ce fut François de Touchébaud, Clermont, grand commandeur de l'ordre de St Jean qui fit faire cette construction en 1540.

En l'année 1307 le Grand Prieur de Saint-Gilles, Dragonnet de Montdragon, dans le cours d'une de ses tournées d'inspection, étant venu au château de Condat, les habitants se présentèrent à lui implorant sa miséricordieuse protection pour qu'il mit un terme à certaines exactions dont ils accusaient le précepteur Raymond de Savalette. Le Grand-Prieur après avoir écouté avec bienveillance les réclamations des habitants, ordonna une enquête sur les faits en question et avant son départ octroya en faveur des plaignants une charte de coutumes dont voici les principales dispositions: Le Précepteur, en sa qualité de seigneur spirituel, sera obligé de faire célébrer les offices dans l'église de Condat, avec toute la pompe requise, d'entretenir le luminare usité, savoir: cinq cierges sur le maître autel et un sur celui de St Blaise et de St Catherine. La charte accorde les droits d'usage et de dipaissance dans les bois de la Commanderie, contient les réglemens du four et du moulin et fixe les redevances à payer. Le Précepteur ne devra requérir les bêtes de travail et les vassaux qu'en cas d'absolue nécessité etc. Après avoir apposé le sceau de ses armes au bas de cette charte le Grand-Prieur en fit la remise solennelle aux vassaux de l'hôpital le samedi après la fête de St Blaise (9 février 1308).

Le commandeur de Condat réunissait à la seigneurie spirituelle la moyenne et basse juridiction de cette localité, Renaud vi d'Pons, à qui appartenait (en 1376) la haute justice, désirant témoigner sa sympathie et reconnaissance aux religieux qu'ils faisaient continuellement à l'intention des membres de sa race, céda cette haute justice à Arnaud de Rivière chevalier de l'Hôpital et commandeur de Condat. Le noble bienfaiteur de l'Ordre se réservait (seulement) outre l'hommage dû par le commandeur, la redevance de 20 livres que les habitants devaient payer à lui et à ses descendants quand ils seraient armés chevaliers ou qu'ils passeraient les mers. Le Précepteur s'engageait en outre à construire une chapelle dans l'église de Condat, à y faire peindre les armoiries du seigneur vicomte, et, enfin, à organiser un service de messes, qui y seront célébrées à l'avenir par les prêtres de l'Ordre pour lui et les membres de sa famille. Ceci se passait à Sarlat le 1^{er} mars 1376, en présence des Chevaliers Bernard de Ferrières, Armand de Castanet, Guillaume de Saint-Riquier etc.

Dans une enquête de la fin du XV^e siècle on lit la description des différentes constructions élevées par les Hospitaliers pour l'exercice de la justice : « dans la ville de Condat, un pilori et un collier pour l'exposition des condamnés, et sur le sommet de la montagne (de la Roche-Chapelan) des fourches patibulaires, pour y suspendre les criminels etc. »

Suite des commandeurs de Condat.

1. Bertrand de Rière ou Perrin. 1291. - 1294.
2. Raymond de la Valette. 1306. 1307.
3. Raymond de Saquet. 1309. 1316.
4. Jörnig de Montlaur. 1321. 1327.
5. Jean de Bocgia. 1330. 31. 6. Arnaud de Rivière. 1367. 1401.
7. Raymond de Salanc. 1409. 1411.
8. Arnaud de Bordes. 1421.
9. Garcias Arnaud de La Mole. 1441. 1456.
10. Pierre Raymond de Guers de Castelnaud. 1460. 67.
11. Guy de Montarnal. 1478. 87. - 12. Jean de Senneel. 1489. 99.
13. François Flotte. 1501. 19. - 14. Jean de Beniface. 1524. 33.
15. François de Touchébeuf Clermont. 1543. 54.
16. Louis de Lespine. 1562. 66.
17. Jacques de Glandeves. Cuges. 1570. 76.
18. Balthazar de Vintimille d'Auriol. 1577. 79.
19. André de Martin, receveur du Grand Priuré. 1586. 1606.
20. Jean de la Valette Parizot. 1609. 1610.
21. Horace de Castellane de Tournon. 1612. 1614.
22. Honoré de Quigueran-Beaujeu. 1617. 44.
23. Jean de Verneuil-Villeneuve, bailli de l'Angle. 1630. 56.
24. Aimé de Nogaret de Calvisson. 1656. 77.
25. Henri de Thomas de la Valette. 1680. 53.
26. François de Beausset (aill. de Boyssat) 1694. 1712.
27. Joseph de Cayx. 1713. 30.
28. N. de Bourbon-Malause. 1731. 1743.

29. Pierre-Jean-Sous de Guérin de Tercin. 1744. 1765.
 30. René de Séauumont, Grand-Prieur de Toulouse. 1783. 86.
 31. Victor Vachon de Belmont. 1789. 1790.

— (Extrait de la Sigillogr. du Périgord par M. Ph. de B. N° 454) « Jean de Roland de Relhanette, administrateur de la Commanderie de Condat. 1692. Cachet en cire rouge plaqué sur une procuration donnée par messire frère Jean de Roland de Relhanette, Chevalier de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem, commandeur de Soulet du Moulin, administrateur de la commanderie de Condat, Sergeac etc., et procureur en icelle de messire frère Henry-Thomas de Lavalette Chevalier aussi dudit ordre etc. Voir la description du dessin au lieu cité N° 454) —
 Dépendaient de la Commanderie de Condat:

Andrivaux.	Falqueyrac.	La Roche-St-Paul.
Bonnefare.	Fontenilles.	Saint-Aubin.
Bonneville.	Le Fraisse.	Saint-Avit.
Chantegeline.	Jumilhac.	La Salvétat-Grasset.
Château-Missier.	La Canéda.	Sergeac.
Comberanche.	Montguyard.	Soulet.
Cours.	Mortemart.	Le Temple des Esards.
Dourles.	Naussannes.	Le Temple de l'Eau.
Douville.	Pontarnaud.	Le Temple-Sec.
Escourbeys.	Taylaudier.	Traillac.
Excideuil.	Puymartin.	

— Au commencement du XVIII^e la Commanderie de Condat payait annuellement: 1° Pour les dîmes du roy deux cent septante neuf livres quatre sols; pour les diverses pensions et impositions dudit ordre, la somme de deux cent soixante sept livres dix sols. Outre les pensions des cures, aumosnes des pauvres, réparations et autres charges montant à plus de huit cents livres par an. Somme des charges deux mille trois cent quarante sept livres un sol. (Maladreries et commanderies de France manusc. orig. avant 1520. Biblioth. Nat. N° 15. 719)

— En 1752 le revenu de la Commanderie de Condat s'élevait à 29.635 livres et ses charges à 5.218 livres (Archiv. de Condat. Hist. du Grand-Prieur de Toulouse. Voy. Vict. Grand p. 153)

— (Archiv. de la Dord. L. 543 N° 16) « Les biens appartenant jadis à la commanderie de Condat » furent vendus nationalement le 15 mai 1793; l'adjudicataire fut François Chassaing ou pour 44.100^{fr}

— (Archiv. de la Dord. L. 516) Extrait de la Lettre adressée aux citoyens composant le comité révolutionnaire de Montignac. Condat 10 pluviôse an 2^e. «... Puisque enfin vous abolissiez ses scélérats de prêtres qui ont causé les plus grands malheurs à notre république, abolissiez ou plutôt supprimiez deux individus qui sont dans notre commune qui est le citoyen maître et l'agent national dux cidevant capucin... Les véritables sanculotes de la C^{te} de Condat Chambon sanculote, Gautier sanculote, Dassereze sanculote Delor sanculote »

En 1789, les seigneurs de Condat étaient: 1^o le comte de Saint-Aulaire, maréchal de camp y habitant; 2^o du Cheylard de la Flumie, ancien officier d'infanterie; 3^o de la Filolie, exécuté en 1793, sur la dénonciation d'un habitant de la Machonie; 4^o l'abbé de Saint-Amand de Vassal de la Quèzie; et 5^o le Comte de Bouch, duc d'Agen, fils aîné du duc de Noailles. Le juge de Condat était Brossard, sieur de Marsillac (Les annales du Terrassonnais p. 155).

Siège de Condat. En 1373 Bernard de Grésignac fit le siège de Condat alors au pouvoir des Anglais. Ce siège dura du 5 avril au 9 juin; ce jour-là il se rendit maître de la place et les habitants reconnurent l'autorité du roi de France. Ils prêtèrent serment de fidélité entre les mains de l'ortie, consul de Périgour, et B. Saunier de Brantôme. Parmi les personnes qui adhérèrent aux appels à la suite de la prise de la place, on trouve Jean des Targes, s^r de Chaban (L. Dessalles t. 2 p. 300; Viet. Grand. 155) d. la Flumie, château de la renaissance, ancien repaire noble ayant haute justice sur deux villages de Condat on trouve dans le terrier de S^t Amand de Coly, fonds seigneur vol. 37 le Mansus de la Frunya n^o 1406. A la Révolution il était la propriété de M. du Cheylard et depuis il a passé aux mains de M. Daubrée et de M. Bayron propriétaire actuel. d. la Filolie « La Filolie » 1343 (Act. not.) « La Filolie » 1678. Ancien repaire noble ayant haute justice sur quelques villages de Saint-Amand (Alm. de Guy, Dict. de Gourgues). Était seigneurs de la Filolie: Jean Martin, en 1485; François de Beaulieu en 1578; en 1598 la justice de la Filolie fut vendue à Antoine Milon (Archiv. de Pau B. 1911). Le Château de la Filolie appartient aujourd'hui à M. Lagrange notaire à Périgour.

Le Haut et le Bas Maurival, rappelant dit-on, l'invasion des Maures ou Arabes, sont deux villages cités en 1451 dans les titres de l'Ordre de S^t Jean de Jérusalem. Ses fromages que l'on fait dans ces villages ont de la renommée (Voir M. Viet. Grand p. 158.)

Le Chambon. Une voie romaine a existé dans la vallée; on dit qu'une grande ville a existé dans la plaine de Chambon sous le nom de Montbrun; près de Broudaysses on a trouvé des vestiges de pont.

Au Gour d'Ariol, à l'est de la commune, dans la vèxère il y a un gouffre dont on n'a jamais pu trouver le fond; on rapporte dans le pays qu'une cloche y fut jetée et qu'à certains jours on entendait ses tintements.

Le Bruchidou. Montagne à l'est de Condat sur laquelle les Anglais paraissent avoir bâti quelque construction. La légende place un veau d'or enfoui au lieu qui s'appelle encore le château des Anglais.

Les Fourques. S^t étaient, dit M. de Gourgues, des fourches patibulaires. A la Machonie, station de l'âge de pierre (Bull. h. et a. du Périg. t. vii, 3^e liv.)

Après le registre de 1781 se trouve une note sur les bénédictions: A Condat on donne la bénédiction tous les 3^{es} dimanches de chaque mois, pendant l'octave du Saint-Sacrement et tous les jours de l'octave de Saint-Jean. Les Pénitents Blancs assistent à toutes les processions paroissiales et font faire un service le lundi matin de l'octave.

de St Jean. La rétribution de l'octave et du seryce est de Clivres, que le syndic est obligé de donner au Cure. De tous les temps, on donne encore la bénédiction le jour de Noël après les Vêpres, et les derniers jours de Carnaval (au matin, le jour de Pâques, le jour de la Pentecôte, le jour du Sacre-Cœur de Jesus; on l'expose même ce jour-là à la première messe qu'on remet après quelle est finie sans donner la bénédiction, le jour de St Sacerdes, le jour de St Blaise, et à la suite est une indication des processions: à le jeu de saint à la Chapellenie de St Roch; le jour de St Marc à la Croix de Combelqui; aux Rogations il y en a trois: Le lundi à la Croix des Rouliers, du côté des allées de M^r de Saint-Aulaire; le mardi à la Croix qui va à Colij en passant devant la porte de M. Larivière; le mercredi à la Croix des Martinies du côté de M. Savale. Le jour de l'Ascension on la fait après vèpres à la Croix de Soulou, du côté des demoiselles de Chaumels. » —

Archiv. de la Dord. q. 313. N° 12) Procès-verbal d'estimation des objets dépendans de la commanderie de Condat. par Grangier avoué. »
« Ce jourd'hui vingt un janvier mil sept cens quatre-vingt treize l'an second de la republique française, nous Jean Grangier avoué au tribunal du distric de Montignac, expert nommé par les citoyens administrateurs au Directoire du distric de Montignac, suivant leur délibération du neuf du courant, pour faire l'appréciation et estimation des biens fonds, maisons et autres bâtimens dépendant de la commanderie de Condat nous sommes transportés aud. bourg de Condat canton de Terrasson pour procéder à lad. estimation où étant arrivé nous avons requis le citoyen Célestin procureur de la commune de nous faire connaître lesd. biens fonds, maisons et autres bâtimens dépendant de lad. commanderie, lequel en acquiesçant à notre requis, et accompagnant des citoyens Jean Decolys capitaine de la garde nationale, et de François Teysson garde de lad. commanderie, nous a conduit dans la maison du Commandeur, située aud. bourg de Condat, dans laquelle nous sommes entrés en traversant une petite cour, à laquelle il y a deux portails, l'un au levant l'autre au couchant, et une grange divisée en deux par une cloison, ensuite nous sommes entrés dans lad. maison faite à un étage, le ras de chaussée et les greniers, nous sommes montés dans les chambres dudit étage, et entrés dans la première appelée la salle, qui est assez grande, de là nous avons passé dans une autre attenant à main gauche, et de celle-cy encore dans une autre attenant, à côté de laquelle il y a un petit cabinet; ensuite nous sommes revenus sur nos pas dans la première chambre appelée la salle, de laquelle nous avons passé dans une autre attenant à main droite; de celle-ci encore dans une autre attenant, au bout de laquelle il y a un autre petit cabinet, et de lad. chambre nous avons passé dans une autre sur le derrière de laquelle il y a une seconde porte donnant sur le degré, ce qui fait un tout-jeu de chambres un petit cabinet à chaque extrémité.

ce du cors de logis. Ensuite nous avons
été conduit dans une huitième cham-
bre située sur le derrière, dans une es-
pace de tour ou pavillon au second
étage et dans laquelle l'on monte avec

une échelle de main, et d'un très difficile accès,
toutes led. chambres avec leurs greniers par des-
sus en très bon état. Ensuite sommes descendus
dans les embas dont l'un sert de cuisine, les
autres de cave et de décharges. De la cuisine
nous avons passé dans le jardin en passant
sur un pont situé sur un grand fossé ou ré-
servoir de la largeur d'environ vingt pieds,
très propre à mettre du poisson par la facilité
avec laquelle l'eau du ruisseau du Colis y
vient led. jardin de la contenance de deux
quarternées au moins, mais dont le citoyen
cure jouit de plus des deux tiers ce qui dégrade
totalement lad. maison. A côté du jardin et
dennant sur le chemin est une grange servant de
cuvier dans laquelle il y a six assez belles cuives
et un pressoir à vin, le tout estimé de la ma-
nière qui suit. Savoir:

La maison en son entier, la petite grange placée
dans la cour et lad. cour 3.000^{fr}
Le jardin compris la partie jointe par le cito-
yen cure contenant 2 quarternées à raison
de cinq cens livres la quarternée . . . 1.000^{fr}
et la grange ou cuvier 800^{fr}

De là nous avons été conduits dans un au-
tre bâtiment situé sur le ruisseau du Colis dans
lequel il y a deux (le mot manque) pour fouler les
doffes en assez bon état, que nous avons estimé
600^{fr}. - Ensuite nous sommes revenus au
bourg de Condat et sommes entrés dans un
moulin situé sur led. ruisseau du Colis dans
lequel il y a deux meules tournant l'une fro-
mental et l'autre tourtal et un pressoir à
huile garnis led. moulin et pressoir de leurs
ustensilles aptes à faire moudre et à faire l'huile
le que nous avons estimé 10.000 livres.

Ensuite led. citoyen Celsin nous a fait pas-
ser dans une autre petite grange qui fournait
joignant led. moulin dans laquelle il y a deux
foyers qui étaient barreaux avant la suppres-
sion des banalités que nous n'estimons que
en égard au local et au bâtiment à raison
de lad. suppression à la somme de . . . 300 livres.

Ensuite nous avons été conduit dans une au-
tre petite grange située sur led. ruisseau du
Colis et près de la rivière de Vézère dans laquelle
il y avait autrefois un moulin duquel il
reste encore des vestiges que nous estimons la
somme de 300 livres.

Ensuite nous nous sommes transportés en
la sud. compagnie sur une pièce de bois garrissade
appelée la Forest du Commandeur de très mau-
vaise qualité contenant soixante dix quarternées
confronte garrissade de Jean Pourchet et autre
de Guillaume Teyssandier, autre du nomme An-
toine de Preysat, autre du citoyen Laxain de
deux part, et encore autre dudit Pourchet que
nous estimons compris le bois qui s'y trouve à rai-
son de 15 livres la quarternée . . . 1.050^{fr}

De là nous sommes revenus sur nos pas en pas-
sant par la plaine et sommes arrivés sur une
pièce de terre située dans la plaine de Chambon
assez près dudit bourg appelée au Saulou con-
tenant six quarternées confronte au chemin
qui va dudit bourg au port de Sauselou, terre du ci-
troyen St Aulaire, autre de Leonard Esclat, autre

de Pierre Paurchét, autre de la d^{ne}. Chaudmet que nous estimons à raison de 200 livres la quarten-
née la somme de 1200^{fr}

Et vu l'heure de six heures du soir nous nous sommes retiré et renvoyé à demain matin la continuation de nos opérations.

Et advenant le vingt deux dudit mois de janvier à neuf heures du matin nous avons requis led. ci-
toyen Célestin procureur de la commune de nous in-
diquer les autres biens dépendant de la com-
menderie lequel nous a dit qu'il en fait volon-
tier qu'il ne restait plus que deux pièces de pres
situées de l'autre côté de la rivière de Vézère,
en conséquence nous avons passé toujours ac-
compagné du citoyen Célestin et Baulois, qui
nous ont conduit sur une pièce de pres située
sur le ruisseau du Cers et lieu appelé le petit pré
du commendeur contenant environ quatre quarten-
nées confronte au chemin de Condat à Berssat,
pres du s^r Boredon de deux part, et autre du
s^r Verssat que nous avons estimé à raison de
200 livres la quartennée. ... 800^{fr} - Plus nous
avons été conduit sur une autre pièce de pres
appelée le grand pré située aud. lieu contenant
huit quartennées confronte aux pres dudit s^r
Boredon de trois part, et au pres de Bernard
Guibert que nous estimons à raison de 200 livres
la quartennée la somme de ... 1600^{fr}
De l'autre part. 18250^{fr}

Et attendu que led. citoyen Célestin procureur de la commune 20650^{fr}
nous a dit n'y avoir plus aucune espèce de
biens dépendant de lad. commenderie en lad.
paroisse de Condat que ceux désignés cy-
dessus évalués en total à la somme de vingt
milles six cents cinquante livres avons été la
présente séance et nous nous sommes retiré.

Et advenant le quatrième du mois de février
de la même année mil sept cent quatre vingt
treize l'an second de la république, nous expert
suscit nous sommes transporté au bourg de
Sérzeat, d'après l'indication qui nous a été
faite qu'il y avait des fonds dépendant de
lad. commenderie de Condat membre de Sér-
zeat, ou étant arrivé avons requis le citoyen

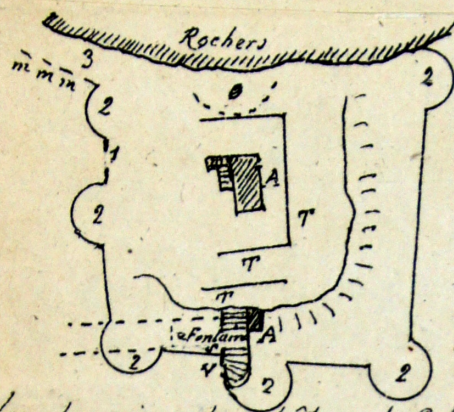
Barrière procureur de la commune dudit Sér-
zeat de nous indiquer lesd. biens, ce qu'il a
bien voulu faire. En conséquence nous a me-
né premièrement sur une pièce de pres si-
tuée au lieu de la Farouchie, contenant cinq
quartennées quatre poignées confronte
du pres et terre du s^r Peyarric de la Fa-
rouchie, pres de Louis Chaban et autre de
François de Salbret que nous avons estimé co-
mme suit savoir 1600^{fr}

Deux quartennées à raison de 300 livres la q^{ue} 600^{fr}
Une q^{ue} quatre p^{ies} à raison de 250^{fr} ... 1250^{fr}
Deux q^{ues} à raison de 200 liv. la q^{ue} 400^{fr}

Plus led. citoyen Barrière nous a conduit sur
une pièce de terre appelée à la commenderie fer-
mée d'une haute muraille bien bâtie qui pa-
rait les vestiges de l'ancienne commenderie,
lad. terre contenant deux quartennées et demy
que nous estimons à raison de 200 livres la
quartennée 500^{fr} - Total 1875^{fr}

De là nous avons été conduits aud. bourg de
Sérzeat et dans un édifice dans lequel il y
avait deux fourgs banaux, que nous n'esti-
mons que l'ut égard au local et au bâti-
ment à raison de la suppression des bana-
lités à la somme de 200^{fr} ... Total 2.175^{fr}

Et attendu que led. citoyen Barrière nous a dit qu'il n'y avait plus aucune espèce de biens dépendant de lad. commanderie situés aud. bourg de Serrebat avons clos présent procès verbal d'estimation que nous avons signé le susd. jour et au lieu dessus. Grangier.



Légende.

1. Pont-levis (entrée princip.)
2. 2. Tourrelles crénelées.
- AA. Bâtimens habités.
- V. Porte basse au pied des remparts avec escalier.
- S.S. Souterrains avec meurtrières.
- TT. Murs de soutènement en ruines.
- O. Vestige de route.

(Ann. du Terrass. p. 160)

Plan des ruines du château de Coly.

Coly. 300 habitans dont 140 dans le bourg où il y a 36 maisons; 803 hectares; 160^m 249^m altitude; à 13^k de Terrasson; 56^k de Sarlat; 39^k de Périg. Revenus de la Commune en 1884: 14.548 44.

Sol. Oolite inférieure. Oolite moyenne.

La commune est placée entre quatre vallons et traversée par le ruisseau de Coly dont la source principale est au lac de Ladoux. Il paraît qu'autrefois la source du Coly était à S. Amand; M. l'abbé Carrier, cure de cette dernière paroisse, m'a dit avoir vu de vieux papiers qui en faisaient foi. D'après une tradition du pays, on s'apercevait à S. Amand que la source du Coly y allait toujours diminuant lorsqu'un jour un laboureur qui se trouvait avec ses bœufs et sa charrue dans une autre vallée, à 4 kilomètres de la sentit tout à coup le terrain s'affaisser sous lui; je crois que j'enfoncé » s'écria-t-il. Il eut juste le temps de se sauver avec ses bœufs d'énormes jets d'eau sortant de terre convertissaient en un lac l'endroit où il se trouvait un instant au paravant était le Coly capricieux qui avait changé de lieu de sa source (Annal. du Terrass. p. 162). Les vallons sont de bonne nature mais froids et sujets aux brouillards; les coteaux sont généralement mauvais; entre Bouch et Haut-gent il existe plusieurs carrières de pierre lithographique de bonne qualité.

Delimitation civile. «... en ce qui concerne les contestations de limites élevées entre les maires des communes de Coly et de Terrasson... en vertu de l'art. 3 de l'ordonnance royale du 3 octobre 1821 il a été décidé et arrêté que la limite en litige est et demeure fixée telle qu'elle est décrite par M. le maire de Coly. l'août 1828. » Fait et arrêté (par le préfet) à Périgueux le 25.

Delibération de la Commune de Coly: « Attendu qu'il résulte dans les opérations cadastrales des erreurs commises... le hameau appelé la maison seule... a de tout temps appartenu à la commune de Coly... »

Délimitation ecclésiastique. L'église de Coly, avant la Révolution, était paroissiale à la collation de l'Abbé de Saint-Amand; après la Révolution elle a été annexée à la paroisse de Condat et érigée en chapelle vicariale par ordonnance du 26 septembre 1821 (Etat des succursales 21 avril 1825, et Tableau des succursales.)

On trouve en 1406 « Castrum de Coly »; en 1450 « Coli » (Cartul. de S^t Amand de Coly.) etc.

Le patron est Saint-Raphaël. L'église est de style roman, lambrisée, avec deux chapelles inégales dédiées à

Ses registres paroissiaux de Coly années 1710, 1725, 1756, 1761 etc. font mention de sépultures dans la Chapelle de S^t Anne de l'église de Coly.

Dans l'église deux statues anciennes de grandeur naturelle (l'une à les bras étendus, l'autre à la main gauche placée sur son cœur) outre le cimetière ordinaire, il y avait dans cette paroisse le cimetière des pauvres (Registres paroissiaux)

Cures de Coly: Jean de Blasias vic. perp. 1484; Macheny. 1686; Jacques Laverde Raxat, doct. en théol. 1789; P. Rabane de asserm.

(Archiv. de la Dord. 2 543 N° 7) 3 vents du 13

may 1791. Un cyrial de maison (S^t Anne de Coly) adjudicataire Jean Debras maréchal pour 40*.

(Ibid. 2 543 N° 9) Vente du 14 mai 1791. Un

bois appelé le bois l'abbé commune de Coly dépendant de l'abbaye de Coly, adjudicataire Fran-

çois Samcynardie 20.930* ; id. le château ab-

batial 7.100* (Ces deux objets furent adjugés,

le même jour à un autre adjudicataire nommé

Roudipaud pour 25.000 fr. Voy. ce qui suit)

(Archiv. ibid. 2 543 N° 12) Vente du 13 févr. 1793.

La maison abbatiale et le bois dit de l'Abbé, com-

mune de Coly, adjudicataire Jea Roudier, 25.000*.

- (Bulletin hist. et arch. du Périg. t. VII p. 242.) 1784,

« Le cure est à portion congrue et a même ce-

de les novales à M. l'abbé ci-après nommé. Cette

paroisse dépend de l'abbaye de Saint-Amand de

Coly dont les revenus de lad. abbaye consistent

en dîmes et rentes et lods et ventes etc. Plus

un petit moulin sur le ruisseau de Coly; en

deux pièces de pré; et en la moitié du moulin,

situé sur le ruisseau de l'Tronde, l'autre moitié

appartenant à des particuliers qui sont char-

gés de l'entretien; et enfin en une forêt dont il

a obtenu une permission par arrêt du con-

seil de faire couper un vingtième cha-

que année à l'exception d'un quart de réserve

sur lequel il ne peut pas toucher. Sujet du

revenu environ de dix mille livres. »

Le Château de Coly était très bien fortifié, défendu par des murs et des tours formidables. Il n'en reste aujourd'hui que des ruines. On dit dans le pays qu'à la Révolution un paysan acheta ce château moyennant le prix de vente de deux veaux et qu'àussitôt son acquisition faite, il se mit à démolir le corps de logis couronnant les remparts. Outre les remparts il subsiste encore des souterrains qui communiquaient dit-on avec l'abbaye (de St Amand); dans ces souterrains jaillit une source abondante.

Dans le fonds Lospine vol. 30, il y a la copie d'une charte de 1101, dans laquelle on lit: «Sexto calendis januarii, Guillaume évêque de Périgueux confirme la donation de plusieurs églises faite à l'abbaye de Charroux par son prédécesseur Raymond... entra autres Ecclesiam de castro quod dicitur Coila...»

Tome VII En 1377 les Anglais s'emparèrent du château de Coly mais ne s'y maintinrent pas. (Bulletin hist. et arch. du Périg. p. 218) 1406
«... Sequuntur ea que sunt in castro de Coly... Unum missale mixtum, quod est de altari beati Johannis evangelistæ... Item breviarium magnum in que abbates dicunt horas in mon... Item litteræ perpetuæ de loco et parrochia Sti Amandi et Archinhaco, de Salanhaco, de Monrival, de Condato, de La Valada, de Montinhaco etc... Item papirium investitionum, de tempore Guidonis abbatis, de manu nigri Guillelmi de Orto»



Château de la Filolie (Condât).

Condat. Registres paroissiaux. Liasse de 3 cahiers.
1. Registres des baptêmes, mariages et mortuaires
de l'église paroissiale de St Blaise de Condat.
1692-1793. Bapt. de Joseph fils n. et l. de M.
Jacques Sabrouse notaire royal du lieu de
Condat et de Françoise Bosredon; parrain
messire Joseph de Sadornac et marraine da-
me Jeanne Dumas de Peyzac. 1692.
Louis fils n. et l. de M. Jean de Chaumel, sieur
du Claux et de damoiselle Jeanne de Bonne-
guise; parrain M. Louis de Bonneguise sieur
du Soulier, et marraine damoiselle Margueri-
te de Saporte 1693. - Clémence, fille n. et
l. de Messire Jean de Chaumel, sieur du Claux
et de damoiselle Jeanne de Bonneguise. 1694.
Pierre fils des mêmes. 1696. - Gaëtier fils n.
et l. de messire Jean Rével, juge de Condat
et de damoiselle Marie Lafitte; parrain M.
de Bailliet capitaine de Cavalerie dans le ro-
yaume d'Anjou et marraine damoiselle
Marguerite Tolivet de la pisse de Jayac. 1697.
Antoine fils n. et l. de M. Guillaume Timiac
notaire du lieu de la Valade et greffier de
Sauvabaut et de d^elle Catherine Saurat; par-
rain messire Antoine Saurat du lieu de
Saint Sazare et marraine Guillemette Tignac.
- Bernarde, fille n. et l. de Pierre Decoli la-
boureur et de Catherine Coulaud 1697. - Marie
fille n. et l. de M. Jean Gave, procureur d'of-
fice, de Condat et de Jeanne Sagrèze; par-
rain J. Roland de la Relhanette, chevalier
de St Jean de Jérusalem, commandeur de
Condat et marraine Françoise Sagrèze, femme
du sieur de Bourdaisse. 1698. - Elisabeth,
fille n. et l. de messire Jean de Milon, écuyer
sieur de la Filolie et de Dorothée du Chapon
du village de la Filolie. 1701. - Catherine Decoli,
fille n. et l. d'Etienne Coli, hôte, et de Margue-
rite Darchant du bourg de Condat; parrain M.
Jean Servientis sieur de Sagard, juge de
Peyraux, et marraine M^{lle} Catherine de Sa-
dournac. 1704. - Trabeau de Milon, fils n.
et l. de messire Jean de Milon sieur de Filolie
et de Madame Suzanne de la Puillade, à la
St Filolie, présente paroisse. 1704. - Marc An-
toine Duclaux de Chaumels, fils n. et l. de
M. Duclaux de Chaumels et de M^{lle} Jeanne
de Bonneguise, conj. du bourg de Condat. 1705.
Francois Timiac fils de M. Guillaume Timiac
et de M^{lle} Catherine Saurat du lieu de la Valade
et dans la chapelle des Farges, p^{re} du Cheylard. 1705.
Pierre Lafaye fils n. et l. de M. Pierre Lafaye
M^e chirurgien et de Jeanne Sagrèze, à la Salle
présente paroisse. 1707. - Jean Bapt. Savary,
fils lég. de Pierre Chavary et de Catherine Decoli,
parrain M. Jean-Baptiste Reimoneng, curé de
Beyzac et marraine dame Marguerite de Vivant
de la Fleunie 1728.

Pierre Dironde fils lig. de Jean Dironde sieur
 de la Salle et de Martine Vézine, de Condat 1732.
 Mariages de: Raymond Moras sieur de Be-
 laymas, habitant de la ville de Périgueux, avec
 demoiselle Jeanne Raymond de la paroisse de
 Condat 1695. - Jean Broussard de la Font de
 Montnigé paroisse de Terrasson avec Bernar
 de Terrasson des barris de Condat. 1698 -
 M. Dironde, M^e chirurgien de la ville de Mont-
 gnac paroisse de Brénac, avec M^{lle} Jeanne
 de Sagrèze du village de la Salle. 1701. - Louis
 de Fétis avec Julie Milon 1730. - François
 Vessière M^e chirurgien avec Marianne Roussignol
 1734. - Sépultures de: demoiselle. Françoise
 Barredon, femme de M. Jacques Sabrouse, no-
 taire royal dans l'église de Condat. 1692. La Thonée
 Decoli, servante dans la commanderie, dans
 l'église de Condat. 1693. - Séonard Sagrèze mort
 à Esplat, paroisse de St Amant dans l'église de
 Condat. 1695. - Noble Jean de Baillhot écuyer,
 sieur de Braydaize 1699. - Dame Dorothee
 du Chapon, à la Filolie, présente paroisse mar-
 te dans la religion prétendue réformée. 1702. -
 François Redon, âgé de 50 ans, et son petit
 fils âgé de 4 ans, de Marival, qui firent
 noyer dans la rivière de Vézère. 1704. - Jean
 Reynaudie, confrère pénitent, âgé de 30
 ans, à la Confourche. 1704. - Jean Raudie dit
 Jean de Michel, fermier de M. le Commandeur,
 âgé d'environ 60 ans, dans l'église. 1705. -
 M. Jacques Sabrouse notaire royal et procu-
 reur d'office de Condat. 1706. - Madame
 Jeanne de Paysac de la Rivière, âgée d'en-
 viron 48 ans, dans l'église. 1707. - Jean Sagrèze
 âgé d'environ 100 ans, dans l'église de Condat
 1731. - A la fin du registre de l'année 1733,
 le curé a mis son nom à Louxeau, curé de
 Condat sur Vézère en Périgord, logé entre un
 four et deux moulins. » Quelque mauvais
 plaisant a ajouté postérieurement, « Si
 vous aviez seulement la mouette du revenu
 du four et des moulins, comme vous avez
 l'avantage de mouler et de cuire pour rien,
 vous ne vivotez pas tant avec M^{re}
 Saplante et Sagrèze. »
 2. Une liasse de 33 cahiers in 4^o. Registres des
 baptêmes etc. de la paroisse de Saint Blaise
 de Condat. 1734-1763.
 Bapt. de: demoiselle Anne Souze de Beauvoir
 de St Aulaire, fille de messire Jean Baptiste
 de Beauvoir de Saint Aulaire et de dame
 Catherine de Cadournat, sa femme, du pré-
 sentbourg; les domestiques de la maison l'ont
 tenue sur les fonts baptismaux pour messire
 Louis de Toulquy de St Jean de Vix et dame
 Anne de Laforest de Dupuy du Pavillon. 1738.

Coulounieix 14 mai 1890. H. Brugère. 99

Régistres paroissiaux (suite). Pierre de La Queyrie
fils de messire Guy de la Queyrie seigneur de
la Fleunie et d'Anne marquise de Liborsac,
son épouse du château de la Fleunie. 1741. -
Messire Côme de Beauvoir de Saint-Aulaire,
fils des mêmes que ci-dessus; parrain messire
Côme de Baillot seigneur de Beaulieu, et mar-
raine dame Catherine de Baillot. 1741. -
Pierre de Beauvoir de Saint-Aulaire ne des
mêmes; les domestiques de la maison l'ont
tenu sur les fonts baptismaux à la place
de Mgr Pierre de Beauvoir de Saint-Aulaire
évêque de Tarbes et d'Anne de Beauvoir de
Saint-Aulaire dame de Moncheuil. 1744. -
Charlotte de Fétis de la Trilolie, fille n. et l.
de Louis de Fétis et de Julie de Milon dame
de Fétis habitant le château de la Trilolie;
parrain M. Jean de Merillon sieur de Chas-
sagnac et marraine Charlotte de Milon de-
moiselle de Sagorre. 1744. - Jean de la Queyrie
fils n. et l. de Guy du Chaylard de la Queyrie
seigneur de la Fleunie et de dame Marguerite Du-
frêne. 1744. - Charlotte, fille de Jean-Baptiste
de Beauvoir de Saint-Aulaire, seigneur du Pavillon
et autres lieux et de noble Catherine de Baillot
de Sadournat dame de St-Aulaire seigneur du
Pavillon et autres lieux et de nos habitants ec-
c. paroisse; elle a tenu sur les fonts baptismaux
pour M. Antoine de Beauvoir de Saint-Aulaire
abbé de l'Abbaye de la Reole en Bigorre archi-
diacre et grand vicaire de Tarbes, et pour Char-
lotte Philippe de Beauvoir de Saint-Aulaire,
révérende dame abbess de (Sigueux) l'abbaye
de Sigieux diocèse de Périgieux. 1745. - Fran-
çois Teyssou fils n. et l. de Leonard Teyssou,
garde de la Commanderie de Condat et de
Marguerite Deljarric conjointe habitant le châ-
teau de la Commanderie. 1747. - Anne Vixiac
fille n. et l. de Pierre Vixiac clerc et de d.elle
Jeanne Bayle du village de la Valade, pré-
sente paroisse. 1763. - Jeanne Dironde, fille
n. et l. de Pierre Dironde, bourgeois et de de-
moiselle Tourette Delpuech, du lieu de la, salle
présente paroisse. - Mariages de Jean Maigne
de la Chapelle de St-Roch, du bourg, avec
Antoinette Roudier, de la Machonnio 1739. -
Messire Bertrand Roux, seigneur de Moncheuil
de la paroisse de Tourtoirac, avec demoiselle

Ann. de Beauvoil de Saint-Aulaire, de la paroisse de Sorges demeurant à présent dans la paroisse de Condat sur Vézère diocèse de Sarlat 1741. - Noble Jean-Baptiste de Gondour, seigneur du Château de Vitrac, et autres places, habitant Vitrac, avec Gabrielle Chambon habitant le village de Maurival-Bas, paroisse de Condat. 1757. - François Sachambre dit Sanny, domestique de M. de Saint-Aulaire, abbé de l'abbaye de Tournaiac, natif de la paroisse de Grezes, avec Francoise Benesandier du lieu du Barris, paroisse de Condat. 1763. - Sépultures de Marie Debernard demoiselle de Foudonnet, du bourg de La Chapelle Espinasse, archiprêtre de Gimel, diocèse de Simoges, âgée d'environ 44 ans et inhumée dans l'église paroissiale. 1738. - Antoine Condat de la ville de Tulle, âgé d'environ 45 ans, décédé dans les écuries de la commanderie 1740. - Messire Armand de Bourbon de Malauze, commandeur comte de Condat, âgé d'environ 40 ans, décédé dans son château de Condat le 9 juillet 1741 et inhumé dans le sanctuaire du côté de l'Evangile de l'église de Condat. Jean Tignac, âgé d'environ 100 ans du village de la Valsade, dans l'église. 1730. - Jean Sagrèr, âgé d'environ 100 ans dans l'église. 1731. - Léonard Virillemart, du lieu de Trompetteville dans le cimetière des pauvres. 1732. - Noble Gabrielle Baillot de Sadournac, âgée d'environ 75 ans, décédée dans la maison de M. de Sadournac. 1734. Catherine de Baillot demoiselle de Sadournac, dans l'église de Condat, à la prière de M. le Curé. 1734. - Demoiselle Jeanne de Bonneguise d'Artigeas, veuve de M. Duclaux de Chaumels. 1745. - François Cramerigeas, âgé d'environ 100 ans. 1744. - Du, nommé Seduc, porteur de lettres de Condat, âgé d'environ 60 ans. 1744. - Trois filles qui se sont noyées à Terrasson dans le fleuve de Vézère et que des pêcheurs ont trouvées le même jour enfoncées dans le sable jusqu'au cou, vis-à-vis des rochers del Claux, dans les appartenances de M. de Laborie de Beschade, et dans la justice de Peyraux et qui ont été inhumées dans le cimetière de la paroisse 1749. - Demoiselle Charlotte de Milon dame de Simoges, âgée d'environ 80 ans, dans l'église paroissiale. 1755. - Noble Jean-Baptiste de Beauvoil de Saint-Aulaire, seigneur du Pavillon et autres places âgé d'environ 60 ans, dans l'église paroissiale. 1757. - Jean Bastide, neuvier du seigneur commandeur âgé d'environ 60 ans, décédé dans le château de la commanderie et inhumé dans le cimetière. 1763. - A la fin de l'année se trouve une liste des ornements de la sacristie, et à l'année 1755 une énumération de ce qui est dû au curé par plusieurs de ses paroissiens : Le 17 mars 1755 Mad^e de Peytas, héritière de M^{lle} Charlotte de Milon

sa tante, morte le 10 du mois de mars, m'a donné
à compte du légat pûe de 50^{rs} que m'a fait
sa dite tante, dans son testament récépissé par
M^{re} Desmond, notaire royal de la ville de Mon-
tignac, deux écus de 6 livres pûe, et deux écus
vieux, ordinairement appelés les écus des trois
couronnes. Elle me doit le restant dudit légat
pûe, l'enterrement de sa dite tante, six messes
basses et une haute, 2 novembre 1755, reçu à comp-
te 5^{rs} 10 sols. »

3. Une liasse de 16 cah. in 8^o 1764. 1792 pûe de C.
Bapt. de Martine Dironde, fille n. et l. de M. Jac-
ques Dironde, chirurgien juré et de Marguerite
Saroche du bourg de Condat. 1778. - Antoinette
Teysson fille n. et l. de François Teysson, garde
de la Commanderie et de Marguerite Daissein. 1788
Jacques Cherbet fils n. et l. de Bernard Cherbet,
maître maçon et de Bernard Delinas, habitant
de la Massonie Haute 1786. - Jean Desplats fils
n. et l. d'Andrien Desplats m^{re} Charpentier et
de Marguerite Cramoix 1786. - Mariages de M.
Jean Faure dit La Rivière avec M^{lle} Marguerite
Salvat native de Sarlat 1781. - M. Pierre Roche
avec Jeanne Sabarbarie. 1796. - Pierre Lanerrie Com-
mandant de la garde nationale de Condat avec
Jeanne Faure fille du procureur de la commune
de Condat, habitant le lieu de la Casseurche. 1790.
Sépultures de: Messire Pierre Delam prétre, doc-
teur en théologie, natif de Limoges, Cure de Condat.
1768. - M^{lle} Marguerite Chaumel âgée d'environ
102 ans dans l'église paroissiale. 1771. - Noble
Louis de Chaumel, brigadier des gardes du Corps,
compagnie de Noailles, âgé de 80 ans, dans les
tombeaux de ses ancêtres 1773. - Jacquettte Tey-
sson du lieu des Baris âgée d'environ 100 ans
dans l'église 1774. - Pierre Souffron, forgeron de
la (compagnie) confrérie des pénitents blancs
âgé d'environ 40 ans. 1775. - Noble Pierre de
Sankillon, âgé de 63 ans dans l'église. 1775. -
Jeanne Bon, métayère de M. de Saint-Aulaire
et inhumée dans l'église. 1776. - Marie-Anne de
Feytis, du château de la Filolie âgée d'environ
35 ans, dans l'église. 1777. - Joseph Clagnole,
dit Savergne, régent. 1781. - M^{lle} Marguerite
de Chaumel du lieu des Escures âgée de 85 ans,
dans le cimetière à gauche de la Croix; elle était
accompagnée de ses parents, de tous les confrè-
res de saint Sacrement et des pénitents blancs
1787. - Madame Juliette de Milon de la Filolie,
veuve de M. de Feytis, âgée d'environ 70 ans,
dans le cimetière en présence des Pénitents-
Blancs 1788. - Un homme Feytaud qui s'est
noyé au moulin des Escures. 1789. - M^{lle} Antoinette
Delpeuch épouse de M. Dironde, procureur d'offi-
ce. 1790. - Catherine Baillot de Ladournac, veuve de M. de
Beaupueil de S^t Aulaire, âgée de 68 ans. 1791.

— Registres paroissiaux d'après le résumé de
M. Villejelet archiv. de la Dord.)
Saint-Lazare, 1. 2ⁱⁿ vol. cart. in-4^o Registres
des bapt., mar. et mortuaires de la paroisse de
St-Lazare. 1604. 1707. Baptêmes de: Anne de
Bourdeille, damoiselle, fille de François de
Bourdeille, sieur de La Salle et d'Anne Roussille,
damoiselle de La Salle, parrain François de
Roussille, écuyer, sieur de la Doumenchie, et mar-
raine Anne de Blanche de Bourdeille de La
Salle. 1615. — Jean Jacques, fils de Guy Reygal
et de Jeanne Baybaude, conjoints; parrain noble
Jacques d'Aubusson et marraine damoiselle Cath-
rine de Magrand. 1643. — Robert, fils de Louis Bon-
net et de damoiselle François de Bourdeille, con-
joints; parrain Robert Bonnet, et marraine-
damoiselle Diane de Bourdeille. 1643. — Marie-
Sabalbarie, fille légitime de Jean Sabalbarie la bour-
reur à bras et de Louise Guibert, du village de
Ladoux; parrain frère Annet de Calvisson, che-
valier de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, com-
mandeur de Candat et marraine Marie de Camillac
dame d'Aubusson; l'acte est signé du parrain, de
la marraine et en outre par le ché de Saint-Auban,
commandeur de Candat. 1674. Catherine Saurat,
fille légitime de Raymond Saurat, bourgeois au bourg
de Saint-Lazare et de Jeanne Batiot. 1677.
Louise de Bourdeille, fille légitime d'Antoine de Bour-
deille, écuyer, sieur de Vieillimard, et de Marie
Barbier, née à St-Robert en Simonsin; parrain
M^{re} Jean Pecan, juge de Badefol et du présent
lieu, lieutenant des appels d'Agen, diocèse
de Nogailles, et marraine damoiselle Louise de Bour-
deille. 1677. François de Bourdeille, fils des mêmes.
1689. — Leonarde Barredon, fille légitime d'Antoine Bar-
redon praticien et de Marguerite Alardin du villa-
ge de Langle; parrain Antoine Barredon, oncle,
procureur d'office de Terrasson et marraine Séo-
narde Rafailiac. 1696. — Jacques de Bourdeille
fils des mêmes que ci-dessus. 1684. — Annet de
Bourdeille, fils des mêmes. 1687. — Elisabeth de

Bourdeille fille des mêmes. 1685. - Isabeau de
Bourdeille fille des mêmes. 1689. - Pierre de
Bourdeille fils lég. de Jacques de Bourdeille et
de Jeanne de Bourdeille, mariés au Bourg.
1705. - Anne Bosredon fille n. et l. d'Antoine
Bosredon, bourgeois, et de d^elle Marguerite
de Sardin, du village de Sangle 1698. - Mariages
de: Antoine Saultier, praticien, du lieu de
Beauregard; paroisse de Bersac, avec Marthe
Valen, fille lég. de M^e Gabriel Valen notaire ro-
yal, du village d'Estine 1693. - Jacques La-
brousse, avec Françoise Bosredon. 1694. -
Françoise Micard, sieur de la Charmandie, bour-
geois inamant et habitant de la ville de Péri-
guez, avec Louise de Bourdeille damoiselle,
du lieu du Puy, paroisse de Grange en Péri-
gard 1698. - Hugues Froidefon, menuisier de la
paroisse de Vilhac, avec Valérie Saverghins,
du Bourg 1693. - Martial Bosredon, du lieu
de Sangle, âgé de 66 ans et 8 mois dans l'église
de S^t Lazare du côté droit en entrant à l'en-
droit de la petite vitre en présence de M. Antoi-
ne Bosredon, procureur d'office en la juridic-
tion de l'abbé de Terrasson, enfants du défunt.
1699. - M^e Jean Saporte, curé de la paroisse,
dans l'église du présent lieu. 1698. - Le curé
écrit à la date du 4 mars 1691. « J'ay esté ad-
verty par Vacquier, mon procureur, qu'il y
avoit eu appointement touchant les novalles
et menus grains que je demande et quelle avoit
ordonné que les parties en viendront deduire
leurs livraisons au premier jour d'audience et
que le procureur de ma partie s'en estoit rendu
appelant. » Le 4 mars 1692, un compromis se pas-
se entre le curé messire Jean Saporte docteur
en théologie, et messire Jean de Royère, chevalier
seigneur marquis de Peyraux, Lons, Badefol, S^t La-
zère, châtres et autres places, habitant en son châ-
teau de Lons, paroisse de Saignac en Bas-Simoulin,
et par lequel il est convenu que pour terminer
leur différend relatif aux novalles et aux vertes et
menues dîmes; ils nommeront deux arbitres aux-
quels ils s'en rapporteront absolument, sous peine
de 300 livres. Ils prennent pour arbitres Monsieur
M^e Delmays, docteur en théologie, doyen du Chapi-
tre de Riez et curé de S^t Eyprien, et Monsieur
M^e François de Beauregard sieur d'Auderie, doc-
teur en théologie prêtre curé de Peyrignac.
L'acte est signé: à Pellatanges notaire royal. »
2. Un vol. cart. in-4. 1708. 1764. Bapt. de noble
François de Bourdeille, fille n. et l. de M. Jac-
ques de Bourdeille, seigneur de la Salle et de Mad-
ame Jeanne de Magneux; par M^e noble Jean
de Beauregard, de la paroisse de S^t Robert, et mar-
taine Mad^elle Françoise de Magneux de la pa-
roisse du Cern 1709. - Pierre Saurat fils n. et l. de
M. Antoine Saurat et de M^elle Nabeau de Vassal

1799. - Jean Léonard fils n. et l. de M. noble Jacques de la Salle de Bourdeille et de Mad^{lle} Jeanne de Magneux. 1710. - Guillaume Lardin, fils n. et l. de Lardin bourgeois et de Catherine de Bourdeille, du village de Lardin paroisse de Beauregard. 1735. Louise de Bourdeille fille de Pierre de Bourdeille et de Marie Anne Roux de Lucan, dame de Bourdeille, du repaire de la Salle. 1746. Jean Jacques de Bourdeille, fils n. et l. de Pierre de Bourdeille et de Marie Anne Roux de Lucan, dame de Bourdeille. 1747. Guillaume Augustin de Bourdeille, fils des mêmes. 1749. Marie Anne de Bourdeille fille des mêmes. 1758. Mariages de Blaise Fraydefon, clerc, avec Nabeau Sarret, du présent bourg. 1753. Jean Mayaudon, maître menuisier, avec Marie Bouquet du lieu de Beauregard paroisse de Bersac. 1762. Sépultures de Mad^{lle} Marie du Repaire femme de noble Antoine de la Salle, âgée de 69 ans dans l'église de la paroisse. 1713. Léonard Alibert m^e arpenteur du village de Lage, âgé de 45 ans. 1737. Catherine Duclaux, du village de Lage, âgée de 80 ans dans l'église. 1742. Jean Jacques de la Salle de Bourdeille, âgé de 60 ans dans l'église. 1744. Anne de Magneux âgée de 87 ans, du village de Lage dans l'église. 1759. A la fin des registres de 1736, 1737, 1749 de. Le curé atteste qu'il a proclamé de trois mois en trois mois à la messe de la paroisse l'édit du roi Henri II touchant les femmes qui colent leur graine. 3. Un vol. cart. in. 4^e. 1766. 1769. Bapt. de François fils lég. de Jacques La Forie Mespolède sieur de Camothé Mespolède et de Jeanne demoiselle de Serventis, du village de Maxebrier. 1768. Jean Monnaneux, fils lég. de sieur Pierre Monnaneux et d'Anne Dubreuil du village de Lage. 1772. Michel Dornat, fils lég. de sieur Jean Bapt. Dornat et de d^{lle} Marie Anne Antoinette Lafrené. 1786. François Borredon fils lég. de M^e Jean Borredon, seigneur du Bos, secrétaire du point d'honneur et de d^{lle} Marguerite Joussein; parrain sieur François Huguet sieur du Cluxel, géographe, habitant du village de Ladouch et marraine Elisabeth Lagorce, grand'mère maternelle du bourg de Beauregard. 1787. D^{lle} Claudine-Henriette-Désirée de Bourdeille, fille lég. de haut et puissant seigneur messire Jacques baron de Bourdeille, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, seigneur de la Salle, dans la présente paroisse, y résidant, major de cavalerie, premier capitaine commandant au régiment Dauphin d'artillerie et de haute et puissante dame Marie de Roussel, de la maison de Pejeux dame et baronne de Bourdeille; parrain M^{gr} Henri-Joseph Claude de Bourdeille de Mastis, évêque de Soissons, y résidant, représenté par notre Blaise Fraydefon, bourgeois du présent bourg, et marraine haute et puissante dame Mad^{lle} Claudine-Désirée de Charrier,

comtesse d'Herten, demeurant en son château de
Tourtoirac en Périgord, représentée par demoiselle
Marguerite Guy femme de Chambre de Mme la ba-
ronne de Bourdeille. 1787. Demoiselle Marianne de
Bourdeille, fille des mêmes père et mère. 1790 -
François Borredon, fils lég. de Jean Borredon
officier du point d'honneur et maire de la muni-
cipalité de cette paroisse, et de d^{lle} Marguerite
Jaussein, du village de Maxebrier 1790 -
Mariages de Jean Lacabane, de la paroisse de Beau-
regard avec Marguerite Ranoux du bourg, en
présence de M^{rs} Louis Larivière et Jean Dupont de
Borredon, habitants de la Sautellerie, paroisse de
Beauregard. 1780 - Sieur Pierre Jaussein, M^e chi-
rurgien, du bourg de Beauregard, avec Catherine
Monmaneyx, du village de Lage. 1783 - Sieur Jean-
Baptiste Douat, clerc, du bourg, avec demoiselle Ma-
rie-Antoinette Lafrene, native de la ville de Sirelat
et habitant le présent bourg. 1785 - Pierre Tauron
sieur de Lafon, de la paroisse d'Issoudon en Li-
mousin, avec Jeanne Ranoux 1791 - Sepulture
de messire François Camothé, chanoine régulier
de l'ordre de Saint Augustin, prieur de celle
s. paroisse, dans l'église, l'acte est signé de F.
Ignace Devaulx, récollet et vicaire de Beaure-
gard. 1782. Une fille qu'on a trouvée au lieu de
Maxebrier, dans la Vézère, âgée de 25 ans. 1779 -
messire Pierre de Bourdeille, écuyer, seigneur de
la Salle et autres lieux, époux de noble dame
Anne Roux de Lucan, âgée d'environ 22 ans, dans
le chœur de l'église. 1785 - Antoine Boutain, coi-
donnier. 1785 - Marie Huguet fille lég. de sieur
Huguet du Cluxel, géographe et de d^{lle} Marie
Sérventis. 1788 - D^{lle} Anne Dubreuil, épouse de
sieur Pierre Monmaneyx, du village de Lage, âgée
d'environ 60 ans. 1789 - Haute et puissante Ma-
rie Marie de Roussel, baronne de Bourdeille
épouse de messire Jacques de Bourdeille, che-
valier de l'ordre militaire de Saint Louis, ancien
capitaine commandant du régiment Dauphin
âgée de 32 ans, et inhumée dans le chœur de
l'église. 1790.

(Archiv. de la Dord.) 1684. « Aujourd'hui dou-
zième mars an que dessus a esté baptisé Jean
Jacques de Bourdeille âgé de huit cours fils
légitime d'Anthoine de Bourdeille seigneur de
la Salle et de Marie de Berbieres ces père et mère
de ce bourg et a esté parin noble Jean Jacques
seigneur conte d'Aubusson, et marie Anne
dumanaudau dame marquise de Peyraux on
esté presens Reynmond de Cauaniat sieur de
meset et François de Mellet témoins cognus
ont signé avec moy et le parin et marie.
d'aubusson parrein - A Dumanaudau marie
Mellet presen - M^{rs} de Cauaniac presant
Reynaud presant - Laporte prieur cure de S.
Lazare. »

(Coly.) 1. Une liasse de 10 cahiers in-4.^o
Registres des baptêmes, mariages et mortu-
aires de l'église paroissiale de Coly
1688.1709. Baptêmes de : Antoine Le Baillot
de Beaulieu, fils n. et l. de Corne de Baillot,
sieur de Beaulieu et de d^{lle} Pascale de la
Raymondie, du présent bourg. 1689. Marie
Renie, fille n. et l. de Jean Renie papetier,
et d'Hélène Durand, conjoints du village
de la Grave, présente paroisse; parrain Mar-
tial Duverdier, papetier, demeurant à Bouch,
paroisse de Terrasson, et marraine Marie de
Savaise, du bourg de Terrasson, en présence
de Dieuhard papetier. 1689. - Jeannede Bail-
lot, fille des mêmes père et mère que ci-
dessus. 1699. - Pierre Desplats, fils n. et l.
de M^{re} Etienne Desplats et de d^{lle} Jeanne
Boulière, conjoints du bourg, parrain M^{re}
Pierre Treillard, juge de Terrasson et mar-
raine d^{lle} Marie Boulière, du bourg de St
Abre, diocèse de Périgueux. 1691.

Anne Gabrielle de Bailhot, fille des mêmes
 père et mère que ci-dessus. 1692. - Une fille
 bâtarde de François secondat, noble claufau-
 bourg de la Bouquerrie de Sarlat et de Gabri-
 elle Combel. 1693. - Jean Vexine, fils n. et l.
 de M. Jean Vexine sieur de Sarde, bourgeois,
 et de d^{lle} Jeanne Meschance, conjointe du
 présent bourg. 1698. - Barthelémy Desplats,
 fils lég. de sieur Étienne Desplats, bourgeois,
 et de d^{lle} Jeanne Bouquier du présent lieu
 1706. - Jean Renaudie, fils de sieur Jean Re-
 naudie bourgeois et de d^{lle} Catherine Bros-
 sard, habitants du lieu de Terrasson. 1708. -
 Mariage de Jeanne Merveille, de la ville de Pi-
 rigueux 1705. - Sépultures de: Pierre Laval
 et d'Étienne Bersac, tous deux soldats dans la
 compagnie de M. de Saint-Exupéry. 1689. -
 Jean Bailhot, âgé de 8 mois, dans l'église. 1692.
 Raymond Devallé, M^e chirurgien, âgé d'en-
 viron 60 ans, du bourg, dans l'église. 1693. -
 Une fille âgée d'environ 30 ans, se disant
 de Tulle enterrée dans le cimetière des pauvres
 1694. - 2. paroisse de Coly. 1710. 1759.
 Baptêmes de: Antoine Sarivière, fils légitime
 de Jean Sarivière et de Jeanne Laval, meu-
 niers du présent lieu; parrain Antoine Da-
 peyron, écolier et marraine d^{lle} Jeanne
 Bouquier, femme du sieur Desplats. 1711. -
 Jean Sagorce, fils de Jean Sagorce fermier de
 l'abbaye de Saint-Amand et de Catherine
 Seymarie. 1736. - François Chassagnard fils
 de Jean et de Marie Chapoul, conjoints du
 village de la Borie, parrain noble François
 de la Serre de Blancher et marraine dame
 Catherine de Bailhot. 1737. - Jean Sar Reynaudie
 fils de M. François Sar Reynaudie avocat habitant
 du lieu d'Autegente et de d^{lle} Jeanne Sagorce.
 1737. - Guillaume, fils illégitime de François
 Reynaudie avocat et de Françoise Ramisse
 1748. - Mariages de: François Boudy avec Anne
 Bosredon, du village del Mas del Sartre, pa-
 roisse de Nadaillac. 1722. - Jean Marlatague,
 avec Marie Meschance du présent bourg.
 1726. - Martial Lacoste, M^e papetier du village
 de la Papeterie, paroisse de la Cassaigne, avec
 Toirille Chanteloube de Terrasson. 1727. - Jean-
 Baptiste Chassagnard, maître maçon natif du
 village de Meyrignac, paroisse de Marsillac la
 Croixille en Lemousin, avec Marie Chapoul, veuve
 d'Étienne Demoussé du lieu de la Borie pa-
 roisse de Coly. 1734. - Sépultures de: Jeanne
 Vexines, du présent lieu âgée de 3 ans, dans
 la chapelle de S^{te} Anne. 1710. - D^{lle} Jeanne
 Borac, belle-mère du sieur Desplats, bourgeois
 du présent lieu 1711. - Jean Vexins, sieur de Sarde,
 âgé d'environ 80 ans, dans la chapelle de S^{te} Anne.
 1725. - Jeanne Reynaudie âgée d'environ 80
 ans, dans la chapelle de S^{te} Anne. 1728. -

Jean Durant sergent, âgé d'environ 60 ans, dans l'église de la paroisse. 1730. - Guillaume Meschaussie, âgé d'environ 90 ans, dans la chapelle de St Anne. - Dlle Anne de la Filolie, dans l'église du présent lieu. 1732. - Noble Copie de Baillot, âgé d'environ 86 ans, dans l'église de la paroisse. 1748. - Frère Jean François de la Congrégation de la Mission, âgé d'environ 30 ans, dans le cimetière de l'église. 1748. - Dlle Jeanne Meschaussie de Sarrat, âgée d'environ 70 ans, dans la chapelle de St Anne. 1754. - Jean Gardette, âgé d'environ 80 ans, dans l'église du présent lieu. 1756.

3. Une liasse in-4. 1760. 1790.
Baptême de Nicolas Broxe, fils n. et l. de Pierre Broxe et d'Anne Puyjarinet, parrain noble Nicolas de Carbonnière habitant au présent château et marraine dlle Marie de Vassal, du lieu de la Queixie, paroisse de St Chamassy. 1773.
Mariages de Pierre Bregegière praticien, du village de Bregegières, paroisse de St Amand, avec Seneise Delmas, du village de Rodes, paroisse de Sauvagnac de Miremont, diocèse de Périgueux, avec Catherine Gouton, du présent bourg. 1772. - Jean Delmas, maréchal, du lieu del Rieu, présente paroisse, avec Marie Masson servante du seigneur du Verdier. 1775. - M. François Reynaudie, avocat, du lieu d'Autajante, avec dlle Victoire Boze, fille n. et l. de M. Jean Martin Boze de Maubuisson, habitants du bourg de St Genès. 1778. - Noble Jean Gabriel Guillaume Goudou de Beaulieu, gendarme de la garde du Roi, du bourg de Vitrac, avec dlle Jeanne Victoire de Reynaudie de Boze, veuve, habitant le lieu d'Autajante. 1782. - Jean Demons, du village de Riol, paroisse de Paulin, avec dlle Jeanne Delbos, du présent bourg. 1787. - Sépulture de Jeanne Beum, âgée d'environ 70 ans, dans la chapelle de St Anne de la présente église. 1767. - Frère Boze, de la Congrégation de la Mission, âgé d'environ 70 ans, dans le cimetière de la paroisse. 1775. - Pierre Faure dit Vignal, procureur de la présente juridiction, âgé d'environ 80 ans, dans le cimetière de la paroisse. 1779. - La paroisse en 1709 avait 57 feux (note du contrôle placée en tête du registre de l'année 1710).